UNIVERSITÉ DE FRIBOURG
UNIVERSITÄT FREIBURG

Plan d'études Law for Legal Tech (Bachelor of Science in Legal Tech)

Cours	ECTS
Introduction au droit	6 ECTS
Droit public I.B (Droits fondamentaux)	6 ECTS
Droit pénal I	12 ECTS
Droit civil I.A (Droit des personnes)	3 ECTS
Droit des obligations I	9 ECTS
Droit public II	12 ECTS
Droit des obligations II.B (Responsabilité civile)	6 ECTS
Philosophie du droit	6 ECTS
TOTAL	**60 ECTS**

Validation

Les examens du module B constituent le bloc d'examens module B. Il n'est pas nécessaire de passer tous les examens lors de la même session d'examens.

Le bloc d'examens module B est réussi si les conditions suivantes sont remplies :

- Une moyenne d'au moins 4,0 est obtenue et
- la somme des notes insuffisantes n'est pas de plus d'un point et demi inférieure au total qu'il faudrait pour obtenir une moyenne de 4,0 dans les cours dont le résultat est insuffisant («1,5 point manquant»).

Les examens échoués du module B peuvent être repassés deux fois (trois tentatives au total), tant que le module B n'a pas encore été validé.